



## Paiement avec emprunte pour location camion de déménagement

Par **Judu73**, le **01/10/2024** à **12:11**

Bonjour,

Je déménage le 30 octobre prochain. J'ai réservé un camion de déménagement pour la journée.

La caution de location par empreinte est de 1500€ maximum.

Si je fais de petits dégâts extérieurs la somme débitée sera au prorata du coût de la réparation.

Je dispose d'une carte visa premier à la Banque Postale. J'ai une autorisation de découvert de 1100€.

Un plafond de paiement de 3500€.

Le loueur m'a dit de faire attention car la banque postale à un fonctionnement particulier et ma carte peut refuser le paiement de l'empreinte le jour où je prends le camion.

Si mon découvert autorisé atteint au maximum 900€, le jour de la demande d'empreinte, vais-je être autorisé à louer le camion ?

Je vous remercie

Par **janus2fr**, le **01/10/2024** à **12:34**

Bonjour,

Votre question n'est pas vraiment du domaine juridique. Pourquoi ne pas demander directement à votre banque ?